

Soutien massif en faveur de RTSreligion

RADIO/TV • La pétition pour le maintien des magazines religieux de la RTS a été déposée hier à Lausanne, munie de 23 000 signatures. Plusieurs parlementaires défendent ces émissions dans un souci de «cohésion sociale».

PASCAL FLEURY

Plus de 23 000 signatures récoltées en quelques semaines! Pour le conseiller national démocrate-chrétien Dominique de Buman, membre du comité de soutien à la rédaction et aux émissions de RTSreligion, «cela correspond à la puissance de frappe d'une initiative populaire!» Hier à Lausanne, la pétition, lancée le 23 novembre dernier en réaction à la décision de la RTS de supprimer ses magazines religieux dès 2017, a été remise à la direction de la Radio Télévision suisse.

«L'écho rencontré a dépassé toutes nos espérances. Le très vif succès de la pétition permet de mesurer l'attachement du public aux émissions de RTSreligion», a souligné en conférence de presse Jean-François Mayer, initiateur de la pétition, confessant que l'idée première de cette pétition venait de la conseillère nationale socialiste Ada Marra.

Selon l'historien des religions, les signataires sont issus de tous les cantons romands, parfois aussi d'outre-Sarine ou de France. Ils représentent tous les secteurs de la société, toutes les convictions et religions, et toutes les tranches d'âge, du groupe de jeunes qui a pris la peine de signer une liste à cette fidèle auditrice de Treyvaux qui, malgré ses 92 ans et ses difficultés de déplacement, a fait l'effort de collecter des signatures.

Rédaction «décapitée»

Le 17 novembre dernier, la RTS annonçait que, contrainte de réduire son budget (d'environ 3%), elle diminuerait de 40% dès 2017 le budget des émissions d'information sur les religions. «Il ne s'agit pas simplement de la suppression de trois magazines (Hautes Fréquences, A vue d'esprit et Faut pas croire, nldr), mais d'une décision qui décapite la rédaction de RTSreligion», commente Jean-François Mayer. Cette décision, regrette-t-il, «intervient alors même que s'exprime de plus en plus souvent, dans différents milieux de la société, croyants ou non, le besoin d'une information sérieuse et équilibrée sur le fait religieux».

Le directeur de l'institut Religioscope s'étonne aussi que la RTS, qui a «la chance de disposer d'une rédaction spécialisée et compétente dans le domaine des religions, un véritable pôle de compétence journalistique sans équivalent dans l'Europe francophone, abandonne cette offre de qualité». Sur le budget total de 4,1 millions de francs de RTSreligion, la RTS veut diminuer sa part de 2,8 millions à 1,6 million. La contribution volontaire des Eglises de 1,3 million, qui assure les salaires, n'est pas concernée.

Pour la conseillère nationale vaudoise Ada Marra, la RTS, sou-



La pétition «Soutenons RTSreligion» a récolté plus de 23 000 signatures. Ici, son initiateur Jean-François Mayer, entouré du conseiller national Jacques-André Maire (à g.) et de l'ancien conseiller d'Etat Claude Ruyé. DR

mise à de nombreuses pressions, a agi de façon «beaucoup trop précipitée». Elle aurait dû attendre le débat qui va avoir lieu au parlement durant ce semestre sur la définition du service public. «Si j'estime que les politiciens n'ont pas à intervenir sur les grilles de la radio-TV, je pense en revanche que le débat sur le service public doit se faire avec les politiciens et avec la SSR», affirme-t-elle, regrettant que tout ait été précipité par cette affaire.

Une «saignée»

Avec 40% de budget en moins pour les émissions religieuses, Ada Marra n'hésite pas à parler de «saignée»: «C'est empêcher une rédaction éditoriale de parler du fait religieux, pourtant d'actualité tant au niveau politique que social.» Selon elle, une reprise de la thématique religieuse dans d'autres émissions d'information de la RTS ne remplacera pas l'offre actuelle: «Si vous voulez un repas de qualité, vous demandez à un grand chef de faire la cuisine, pas à un marmiteux!»

Le Fribourgeois Dominique de Buman souligne pour sa part le souci de «cohésion sociale» que doit avoir la RTS. «Elle se doit de repré-

senter l'ensemble des minorités, qu'elles soient linguistiques, religieuses ou politiques.» C'est pour cela, rappelle-t-il, que les budgets de la SSR sont répartis de manière «non proportionnelle» entre les régions linguistiques.

«Autogoal de la RTS»

Pour Dominique de Buman, la RTS, en se basant uniquement sur l'audimat, sans tenir compte des spécificités culturelles et culturelles suisses, marque un «autogoal existentiel»: «Si elle adopte le modèle d'affaires des médias purement commerciaux, son existence même pourrait être remise en cause.»

De son côté, le conseiller national neuchâtelois Jacques-André Maire, également membre du comité de soutien, regrette que la décision de la RTS ait été prise sans consultation préalable des partenaires des Eglises, Médias-Pro et Cath-Info, qui collaborent pourtant depuis plus de 70 ans avec d'excellentes relations de confiance. Un partenariat selon lui «gagnant-gagnant», puisqu'il permet des émissions religieuses de grande qualité dans un cadre largement indépendant des Eglises.

S'exprimant en tant qu'ancien conseiller d'Etat en charge des relations avec les Eglises et ancien membre du comité directeur de la RTSR, le Vaudois Claude Ruyé (PLR) démonte pour sa part l'idée selon laquelle la religion et la spiritualité seraient une affaire purement privée n'ayant plus sa place dans les médias. «La RTS ne doit pas oublier son rôle de service public, qui doit valoriser le vivre-ensemble. Si des mesures d'économies sont nécessaires, elles doivent être ciblées et réfléchies. Il faut d'abord se pencher sur l'efficacité des services, avant de sabrer dans les domaines religieux et culturel.»

La RTS confirme

Réagissant hier dans un communiqué, la RTS affirme vouloir maintenir ses mesures d'économie «indispensables à son équilibre budgétaire». Mais elle rappelle aussi qu'elle n'a pas l'intention de renoncer aux thématiques religieuses sur ses antennes. Elle doit néanmoins redéfinir leur traitement en fonction du budget attribué à ce domaine, «dans le contexte budgétaire sensiblement dégradé qui touche la SSR et la RTS». I

TROIS QUESTIONS À...

Dominique de Buman



► Membre du comité de soutien de RTSreligion, le Fribourgeois Dominique de Buman ne craint pas de porter le combat dans l'arène politique. Même jusqu'à l'initiative populaire.

1. Si la pétition ne porte pas ses fruits, allez-vous agir au niveau politique?

Notre comité de soutien émane de la société civile. Nous sommes dans une phase de demande de reconsidération de la décision de la RTS. Cette demande se veut positive, constructive, dans l'espoir que le service public se souvienne de son rôle de cohésion sociale. Si la RTS ne veut pas saisir la perche, il y aura inévitablement un débat parlementaire. Il pourra avoir lieu lorsqu'on parlera de la mission du service public. Si, avec le durcissement de certains fronts, le parlement ne voulait plus soutenir cette idée de cohésion, qui a été la clé du succès du pays, il restera en dernier ressort l'initiative populaire. Mais on n'en est pas là.

2. Y a-t-il d'autres moyens d'intervention?

On aimerait faire comprendre à l'ensemble des décideurs, du parlement et de la population, que dans ce combat, il en va non seulement des émissions de RTSreligion, mais de l'ensemble de l'institution. Actuellement, c'est un partenariat privé-public qui permet la production des émissions religieuses, les Eglises investissant chaque année plus d'un million de francs pour leur financement. Si l'on veut oublier le rôle de cohésion sociale de la RTS, et la cantonner dans une mission purement commerciale, alors on pourrait en arriver, par exemple, à ce que les émissions sportives ne puissent plus donner lieu à des versements de droits aux fédérations, mais au contraire, à ce que les clubs doivent payer pour pouvoir passer à l'antenne. Pareille aberration ne serait sûrement pas acceptée par le peuple! C'est pourquoi nous espérons que la RTS ne mette pas la main dans pareil engrenage...

3. De leur côté, les Eglises devraient-elles intervenir davantage dans ce combat?

Les Eglises s'expriment pour l'instant par l'intermédiaire de Cath-Info ou de Médias-Pro, partenaires institutionnels de la RTS. A mon avis, une plus grande intervention de leur part serait prématurée. Et elle risquerait d'amener à un confinement des émissions religieuses, alors que le mérite de ces émissions, aujourd'hui, c'est justement d'être très ouvertes, d'élever l'esprit, de permettre à des gens qui ne sont pas forcément croyants de s'intéresser à des débats spirituels. Je crains aussi que la RTS, qui veut déjà supprimer les magazines religieux – dont on dit pourtant qu'ils ne font pas de prosélytisme –, se mette à couper les budgets de diffusion des messes et cultes, au nom de la séparation Eglises-Etat.

PROPOS RECUEILLIS PAR PFY

EN BREF

COPTES

Les excuses du président al-Sissi

Le président Abdel Fattah al-Sissi a présenté ses excuses aux chrétiens coptes pour le retard de la restauration des églises incendiées lors des violences antichrétiennes survenues en 2013. Il a promis la fin des travaux cette année. «Cette restauration est leur droit et non pas une charité», a-t-il déclaré à la cathédrale Saint-Marc, à Abassiya, au Caire, où il présentait ses vœux à l'occasion de la fête de la Nativité. CATH.CH

DIOCÈSE

Ordination de deux diacres

Deux diacres seront ordonnés demain par Mgr Charles Morerod en l'église de Belfaux. Le premier, Philippe Hugo, a connu un parcours plutôt sinueux. Ancien moine chez les frères carmes à Montpellier puis à Fribourg, devenu ensuite père de famille et docteur en théologie biblique, il est aussi le directeur du Centre catholique romand de formations en Eglise (CCRFE), à Fribourg.

«Je ne deviens pas diacre pour assouvir un besoin de réalisation personnelle», lâche le bibliste, faisant référence au «serviteur inutile» (Lc 17,10) dont parle Jésus. «Au fond, je n'aurais pas besoin du diaconat pour exercer mon travail.» Son épouse Caroline a été à ses côtés depuis le début de la réflexion. Son ac-

cord est sine qua non pour qu'il puisse répondre à l'appel reçu et intégrer les rangs du clergé. Philippe Hugo désire offrir sa vie pour le Christ depuis l'âge de 16 ans. La sinuosité de son parcours, il l'explique plutôt dans les divers chemins qu'il a empruntés pour répondre à l'appel de Dieu.

Jean Burin des Rozières sera également ordonné diacre demain. Séminariste pour le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, il reçoit pour sa part le diaconat en vue de l'ordination sacerdotale, qui fera de lui un nouveau prêtre pour le diocèse dans le courant de l'année 2016. Cette ordination révélera donc deux facettes du diaconat, l'une permanente, l'autre transitoire. CATH.CH/PFY



Philippe Hugo sera ordonné diacre dimanche à Belfaux. CATH.CH